



# Attestation de réalisation d'un audit règlementaire « Granulés plastiques »

Ce document atteste que la société :

**ARGOAT PLASTIQUES**  
**ZA du Roudour**  
**29650 GUERLESQUIN**

a été audité selon les exigences du décret 2021-461 du 16/04/2021 obligeant les entreprises éligibles à mettre en place des procédures et des équipements pour éviter la dissémination des granulés plastiques dans l'environnement.

Cet audit a été réalisé le 25/09/2024 par un auditeur qualifié et a donné lieu à un rapport d'évaluation des procédures prévenant la dispersion des granulés dans l'environnement.

Pour valoir et faire ce que de droit

Guillaume MARTINAGE  
Directeur Général DQS France SAS

DQS FRANCE SAS Membre du Groupe DQS Deutsche Gesellschaft zur Zertifizierung von Managementsystemen

Tour CIT Montparnasse 3, Rue de l'Arrivée - BP69 F-75749 PARIS Cedex 15 502 609 902 R.C.S. PARIS

[www.dqs-france.fr](http://www.dqs-france.fr)

TVA : FR26502609902